

Politique Seniors

Plateforme provinciale d'échanges  
entre Conseils Consultatifs Communaux des Aînés du Hainaut

# Mémoire

## à l'attention des futurs élus communaux





Le travail d'analyse des différents enjeux a bénéficié de l'éclairage de plusieurs experts invités aux réunions de la Plateforme de 2016 à 2018. Les conférences-débats qu'ils ont animés sont à la base des réflexions et propositions contenues dans ce mémorandum.

Nous remercions de leur précieuse collaboration :

- Hélène GEURTS UMon
- Myriam LELEU UCL et ULB
- Marie-Thérèse CASMAN ULiège
- Ariane CLOSE Plateforme francophone du Volontariat
- Eric CORNELIS UNamur
- Michel MEUTER Mobilesem asbl



**"La démocratie participative ne s'oppose pas à la démocratie représentative. Au contraire, elle la complète, elle la renforce".**

- Claude Maufort Hainaut Seniors
- Karine De Jonghe Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)
- Valérie Waroquier OSH



**La philosophie d'action de la Plateforme provinciale d'échanges entre les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA) du Hainaut se rattache étroitement au concept de "vieillesse réussie" tel qu'il est défini par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il s'articule autour de trois piliers :**

**Santé - Sécurité - Participation**



Ce mémorandum est le fruit des réflexions et des aspirations formulées au cours des cinq dernières réunions de la Plateforme provinciale d'échanges entre les CCCA du Hainaut.

Celles-ci ont réuni 34 CCCA sur les 47 existants en Hainaut (voir cartographie page 19).

Dans le contexte des élections d'octobre 2018, le mémorandum a pour objet de sensibiliser les futurs élus communaux à cinq enjeux seniors majeurs auxquels les CCCA du Hainaut accordent une priorité en termes d'amélioration de la qualité de vie des aînés et d'adaptation des structures et services à une société vieillissante. Une personne sur cinq aura plus de 65 ans en 2025\*.

Définis et explorés en commun, ces enjeux portent sur :

- le développement de la dynamique intergénérationnelle,
- la lutte contre l'isolement et la solitude,
- l'encouragement au volontariat,
- l'amélioration de la mobilité,
- l'amélioration du fonctionnement global des CCCA et de leur articulation avec les autres dispositifs communaux.

Aboutissement du processus de démocratie participative mis en œuvre par les CCCA, le mémorandum espère ainsi favoriser la traduction des propositions et aspirations des seniors dans les futures politiques communales.

\* Source : 1991-2017 : observations, Statbel ; 2018-2071 : perspectives, BFP et Statbel





# Le développement de la dynamique intergénérationnelle

## Quelques préalables\*

- Le développement de la dynamique intergénérationnelle est un levier de cohésion sociale, il devrait faire l'objet d'un soutien et d'une attention permanente des décideurs. Les bénéfices mutuels d'une telle approche sont multiples : meilleure compréhension entre générations, éducation permanente, lutte contre l'exclusion, sentiment d'utilité sociale, empathie, vitalité, résilience, etc.

*"Nécessité d'une politique intergénérationnelle transversale car elle touche tant au logement qu'à l'emploi, l'éducation, l'enseignement, la mobilité...".* Wallonie

- L'intergénérationnel devrait devenir un réflexe des opérateurs socioculturels lors de la conception de leurs projets et programmes.

*"L'avenir relève des habilités à tirer profit du potentiel des générations en présence".*  
Commission européenne<sup>(1)</sup>

- Au cours de son cursus scolaire (école primaire), il serait souhaitable que l'élève participe au moins à une action intergénérationnelle élaborée débouchant sur une compréhension en profondeur de l'autre génération.

- L'intergénérationnel demande une volonté mais aussi une coordination. La conception "gadget" des rencontres intergénérationnelles basées sur une simple présence de publics de générations différentes à une activité commune doit être dépassée au profit de projets associant véritablement les juniors et les seniors vers la réalisation d'un objectif en commun incluant si possible également les générations intermédiaires, fréquemment oubliées.

*Il s'agit de mettre à mal l'âgisme, discrimination particulièrement instituée dans notre société belge (démontrée par l'Eurobaromètre).*

- Seuls les échanges générés par l'implication dans de tels projets faisant sens et inscrits dans une certaine durée permettront une meilleure compréhension entre les générations. Elle sera favorable à la déconstruction des stéréotypes liés à l'âge ainsi qu'à l'élaboration de communautés plus cohésives et inclusives.

- La réciprocité des apports juniors/seniors est un gage de réussite des projets. Il s'agit de partager ensemble des expériences mutuellement bénéfiques en lien avec les enjeux de la citoyenneté.

*"L'intergénérationnel doit permettre à chacune des générations de se sentir importante pour l'autre, d'avoir le sentiment d'être utile, de transmettre un savoir ou de faire connaître des choses nouvelles".* Wallonie

\* Sur base de la présentation d'Hélène Geurts qui a eu lieu dans le cadre la Plateforme provinciale du CCCA le 22 mars 2016 à Chapelle-Lez-Herlaimont.

1. Europe 2020 présente trois priorités qui se renforcent mutuellement :

- une croissance intelligente : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- une croissance durable : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- **une croissance inclusive : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale. Mise en perspective de l'engagement et du bénévolat qui contribue à l'essor de la société multigénérationnelle.**

## Pistes d'actions

- ▶ Renforcer les liens entre les CCCA et d'autres structures comme les maisons de jeunes (inviter aux actions des CCCA, prévoir des échanges réguliers entre les deux structures...).
- ▶ Communiquer au sein de la commune davantage sur les actions intergénérationnelles.
- ▶ Favoriser le lien du CCCA avec le conseil consultatif des enfants et faire émerger des projets communs.
- ▶ Valoriser la mémoire du territoire ou des métiers à travers les activités intergénérationnelles.
- ▶ Associer et articuler la compétence "Seniors/aînés" des élus locaux avec la compétence qui concerne d'autres publics pour faciliter la dynamique intergénérationnelle.

## Exemples d'actions intergénérationnelles

Binôme (junior/senior) pour un job, binôme pour la prise en main d'un ordinateur, campagne de sensibilisation à la courtoisie en rue, au volant ; carrefour des générations ; écriture de contes, transmission des savoirs, etc.

## Conclusion

Le vieux a été jeune et le jeune a de grandes chances de devenir vieux. De sorte qu'une lutte des âges reviendrait à une lutte contre soi-même (ainsi qu'à un délitement de l'indispensable cohésion sociale) - propos de Dino BUZZATI dans sa sublime nouvelle "Chasseurs de vieux". (Tavaillot, 2012).

## Lecture conseillée

DUPONT C, LETESSON M. Comment développer une action intergénérationnelle ?  
Edition De Boeck, 2010.



## Quelques préalables\*

- La solitude reste un véritable fléau au sein de la communauté des seniors .  
*"Rien ne ressemble tant au malheur que la solitude..."*. Alfred de Musset
- Différencier la solitude qui se définit comme étant "le ressenti subjectif lié au manque désagréable ou intolérable de certaines relations" (de JONG-GIERVELD, 1984) et l'isolement, fait objectif, qui n'est pas nécessairement assorti d'un sentiment de solitude.
- Des solutions devraient être recherchées dans la transversalité des réponses : mobilité, santé, réseau social, aide et services sociaux palliant les pertes d'autonomie, etc. afin de répondre aux causes multifactorielles de la solitude : repli sur soi, repli spatial, dissolution du cercle familial, perte d'autonomie, dépréciation identitaire, précarité économique, etc.
- La mise en œuvre d'enquête afin de bien connaître les offres (associations...) et besoins des seniors<sup>(2)</sup>.
- Une réflexion préalable à la mise en place d'actions seniors sur "comment toucher les seniors les plus isolés ?".
- Croiser les réflexions en lien avec la lutte contre l'isolement et la solitude avec celle de la mobilité et l'aménagement du territoire.
- Mobiliser les structures de première ligne qui sont en contact direct avec les seniors : aides familiales et ménagères, titres-services, pharmaciens, médecins généralistes, etc.
- Quelques principes à prévaloir dans la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'isolement et la solitude dans nos communes, dans nos quartiers :
  - multiplier les moyens et les techniques de rencontres,
  - être imaginatif,
  - faire le deuil de pouvoir rencontrer tout le monde,
  - respecter le choix de chacun.

\* Sur base de la présentation de Myriam Leleu qui a eu lieu dans le cadre la Plateforme provinciale du CCCA du 04 octobre 2016 à Gerpinnes.

2. L'OSH peut aider les communes désireuses à mettre en œuvre de telles enquêtes  
(Demande et renseignements : [observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be))

## Pistes d'actions

- ▶ Réaliser une typologie des contacts sociaux chez les seniors au plan communal (taille du réseau et qualité du réseau) permettrait certainement aux structures communales dont le CCCA d'identifier les pistes d'actions les plus adéquates afin de toucher les seniors les plus isolés.
- ▶ Développer des actions autour de la réduction de la fracture numérique chez les seniors par des formations aux NTIC et à la prise en main d'un ordinateur.
- ▶ Faire connaître ou créer des espaces et occasions de rencontres : maison des aînés, guichet des aînés, maison de quartier, gym douce, etc.
- ▶ Développer des actions spécifiques pour les seniors : Carrefour des Générations, Salon des Aînés.
- ▶ Favoriser les projets d'entraide et de solidarité.
- ▶ Publier un guide communal des aînés sur base des besoins mais qui ne soit pas juste un bot-tin des offres existantes.
- ▶ Assurer lors de l'accueil des nouveaux habitants par la commune, une présence du CCCA.
- ▶ Porter une attention particulière à des dispositifs pratiques permettant de réduire les problématiques de situations d'isolement et de solitude. Par exemple : "Seniors Focus" (boîte disposée dans le frigo avec documents divers dont les renseignements médicaux), solutions et services qui permettent aux personnes isolées de vivre chez elles grâce à diverses installations électroniques, aide aux personnes isolées âgées et à tout senior nécessitant un accompagnement, etc.





## Quelques préalables\*

- Le volontariat est un vecteur d'inclusion sociale, il favorise la participation sociale, renforce le sentiment d'utilité et augmente les liens sociaux. Au-delà des opportunités d'épanouissement individuel (liées au maintien de l'estime de soi), le volontariat favorise également une image positive des seniors auprès des autres classes d'âges. Image propice au dialogue entre les générations et au renforcement de la cohésion sociale. Le volontariat constitue donc un plus pour la société et pour l'individu.
- Les seniors représentent un formidable potentiel humain qui représente un levier de réalisation, une transition entre la vie professionnelle et la vie inactive. Il est utile que les aînés puissent apporter la démonstration qu'ils peuvent toujours fournir des apports à la société en participant notamment à des expériences enthousiasmantes de service à la collectivité (si possible, car la notion de plaisir doit rester centrale).
- L'option d'un vieillissement "participatif" et un vieillissement teinté de repli sur soi et de solitude n'est pas un choix individuel, c'est également un choix politique et collectif.
- La Plateforme francophone du Volontariat est une asbl dont le but est de faciliter, favoriser et encourager la pratique du volontariat. Elle est l'organisme ressource auquel tout opérateur public ou privé, sensible aux enjeux du volontariat, peut s'adresser afin d'obtenir information et soutien dans le développement de son projet "volontariat" (cadre légal du volontariat (loi du 03/07/2005), convention-type, assurances, défraiements autorisés, compatibilité avec statuts divers : demandeurs d'emplois, prépensionnés, incapacité de travail...)
- Les domaines qui peuvent être couverts par le volontariat sont multiples. Ils touchent la culture, le sport, les loisirs, l'action sociale, la défense des droits, la santé, l'éducation... la lutte contre la pauvreté, l'échec scolaire, la dépendance, la solitude, etc.
- Toutes les structures communales se rattachant à ces domaines devraient être sensibilisées à l'importance et aux enjeux du volontariat; le CCCA peut être l'interface entre ces structures et les associations seniors afin de promouvoir et faciliter les pratiques du volontariat.
- Clarifier les rôles des différentes parties prenantes dans le cadre du volontariat.

\* Sur base de la présentation de Myriam Leleu qui a eu lieu dans le cadre la Plateforme provinciale du CCCA du 04 octobre 2016 à Gerpennes.

## Pistes d'actions

- ▶ **Organiser des formations pour le volontariat : à l'accueil, à l'écoute, à l'informatique. Ces formations peuvent être envisagées car elles sont un facteur de réussite des implications volontaires dans les projets.**
- ▶ **Faire un état des lieux des offres et besoins de volontariat sur la commune et les communes avoisinantes.**

*"Le volontariat est l'une des manifestations les plus visibles et les plus appréciées du civisme international. Que ce soit à grande échelle ou de manière imperceptible, les volontaires transforment leur communauté et la planète et apportent des réponses concrètes aux besoins les plus pressants de l'humanité". Kofi Annan - Prix Nobel de la Paix*



## Quelques préalables\*

- La mobilité de manière générale est un enjeu important aussi bien pour les communes urbaines que rurales.
- Au croisement des autres besoins et aspirations des aînés, la MOBILITÉ est un facteur ESSENTIEL pour garder des liens sociaux ainsi qu'une vie active. Elle est donc associée à un sentiment de LIBERTÉ.
- Les déplacements sont souvent vécus chez les seniors comme un facteur de tension, de stress, d'angoisse ou d'ANXIÉTÉ. Celle-ci est liée à la fatigue due au besoin de maîtriser l'environnement, au décalage entre l'expansion du numérique et l'adaptation des seniors aux NTIC en général. De nombreux déplacements suscitent trop d'informations à gérer, numériques, signalétiques, etc. Il faut veiller à adapter les obstacles physiques et à améliorer la mobilité douce.
- Des pistes de solutions et d'amélioration sont donc à rechercher dans la simplification de l'utilisation des modes de déplacement, leur combinaison (intermodalité) et l'information des seniors quant aux dispositions qui leur sont proposées : avantages, etc.

## Quelques faits

- Près d'un senior (de plus de 64 ans) sur cinq déclare ignorer s'il a droit à une réduction seniors. Il convient de pallier ce déficit d'information.
- Les problèmes de mobilité se posent avec plus d'acuité chez les aînés de 75 ans et plus. Les femmes vieillissantes sont davantage concernées.
- Il convient de sensibiliser les élus et sociétés de transports publics aux enjeux de la mobilité en tant que facteur essentiel de qualité de vie des seniors. La décision relative à la création, la modification ou l'abandon de lignes des transports des TEC revient aux conseils d'administration des TEC au sein desquels siègent les mandataires communaux.

\* Sur base des présentations d'Eric Cornelis et Michel Meuter qui ont eu lieu dans le cadre la Plateforme provinciale du CCCA le 10 octobre 2017 à Frasnes-Lez-Anvaing.

## Pistes d'actions

- ▶ Réaliser une enquête sur les besoins des seniors en matière de mobilité.
- ▶ Faire connaître les offres de mobilité existantes au sein de la commune auprès des seniors.
- ▶ Faire connaître les réductions possibles pour les seniors par rapport aux offres de mobilité au sein de la commune et des communes avoisinantes.
- ▶ Consulter les seniors pour l'élaboration du plan communal de mobilité.
- ▶ Faire connaître le conseiller en mobilité de la commune auprès du CCCA.
- ▶ Faire du lien entre le CCCA et la commission consultative de l'aménagement du territoire
- ▶ Mettre en place des bancs publics pour permettre le repos dans les trajets piétons (permet également de favoriser le lien social).
- ▶ Mettre en place un numéro unique pour recevoir les besoins en matière de mobilité (action intercommunale).
- ▶ Inviter les élus à se mettre dans la peau d'un senior le temps d'un parcours piéton dans la commune pour se rendre compte des obstacles physiques et numériques.
- ▶ Faire du lien entre un cours NTIC et la mobilité (comment rechercher des informations en ligne, comment réserver un billet ?).
- ▶ Mise en place de solutions liés aux besoins de mobilité : Taxi Social (CPAS), bus communal, pôle de chauffeurs volontaires pour répondre à la demande de mobilité au sein de la commune.
- ▶ Travailler sur les compétences et aptitudes à la conduite : test d'évaluation, stage de maîtrise auto, stage de remise à niveau du code la route, etc.

## Lectures conseillées

- SPW, Mobilité des seniors, La CeMathèque, n° 43, septembre 2016.
- Castaigne M, hubert J-P, toint P, La mobilité des aînés de Wallonie, Presses universitaires de Namur, Mobilité et transport n° 3, 2003.
- IBSR, Seniors dans la circulation, 2014.



# L'amélioration du fonctionnement global des CCCA et de leur articulation avec les autres dispositifs communaux

Nous vous renvoyons aux textes légaux émanant du Gouvernement Wallon (circulaire du 23/06/2006 et circulaire du 02/10/2012) en ce qui concerne la mise en place : règlement d'ordre intérieur, composition, missions, fonctionnement, ainsi que le cadre de référence des CCCA.

Ceux-ci peuvent être consultés sur le site de [www.hainaut-seniors.be](http://www.hainaut-seniors.be) de la Province de Hainaut – onglet CCCA du Hainaut.

## Commentaires

En Province de Hainaut, sur 69 communes, 47 se sont dotées d'un CCCA. Les objectifs de ces conseils consultatifs sont la rencontre, l'information et la participation des aînés en interface avec le conseil communal. Le CCCA a un rôle d'interpellation et d'actions positives. Il remplit un rôle fédérateur au profit des aînés car ceux-ci sont souvent - si pas isolés - en tout cas atomisés. Il peut développer des synergies entre les groupes ou des actions dispersées.

Les objectifs de ces conseils peuvent être de :

- suggérer et de favoriser les initiatives visant la promotion de la personne âgée ;
- examiner la situation des aînés de la commune, au point de vue matériel, moral, sanitaire, etc. ;
- faire connaître les désirs, les aspirations et les droits des aînés ;
- tendre à la meilleure inclusion dans la vie communautaire et intergénérationnelle ;
- faire prendre conscience aux aînés du rôle qu'ils peuvent jouer dans la commune et la société en suscitant le plus possible leur participation ;
- veiller au dialogue entre les générations ;
- encourager les actions qui contribuent à la défense de la qualité de vie et du bien-être moral, culturel et économique de la personne âgée ;
- au travers de ces potentialités que les CCCA peuvent amener, on peut lire la volonté pour les aînés de ne pas seulement "être pris en charge"... mais "être pris en compte".

Source : "Vieillissements et Participation sociale" - Marie-Thérèse CASMAN, ULiège

## Difficultés

Elles sont principalement de deux ordres :

### 1. liées à une mauvaise compréhension des missions.

Certains CCCA de moins en moins nombreux semblent encore se cantonner dans l'organisation d'activités occupationnelles. Heureusement, la plupart ont bien perçu le rôle de dispositif de démocratie participative qui est attendu d'un CCCA. La participation à la Plateforme provinciale d'échanges entre les CCCA du Hainaut permet de clarifier la nature des missions d'un CCCA et d'amener si nécessaire certains CCCA à repenser leur action ;

### 2. liées à des tensions avec les autorités communales.

Enjeux de pouvoir, les CCCA peuvent être un lieu de tensions avec les autorités communales. Dans quelques cas, une franche opposition est à déplorer. Des formations à l'assertivité ou à la gestion de conflits proposées notamment par la Province de Hainaut pourraient aider à dépasser ces tensions. En cas de blocage ou de conflit ouvert, la situation peut être exposée au référent CCCA de la Région Wallonne qui tentera une médiation ([martin.vanaudenrode@spw.wallonie.be](mailto:martin.vanaudenrode@spw.wallonie.be)).

# Articulation des CCCA avec les autres dispositifs communaux

L'amélioration des conditions et de la qualité de vie des seniors ainsi que l'adaptation des structures et des services à la réalité d'une société vieillissante (enjeu de l'action des CCCA) relève par essence d'une dynamique transversale et pluridisciplinaire : accessibilité, aménagement urbain, santé, culture, loisirs, mobilité, services sociaux, maintien à domicile, etc.

Interfaces entre la communauté des aînés et l'autorité communale, les CCCA doivent l'être également avec les autres dispositifs communaux tels que le plan de cohésion sociale, le CPAS, les plans d'aménagement du territoire, les CCC des personnes handicapées, etc.

Le CCCA pourrait désigner en son sein des membres (rapporteurs) en qualité de représentants du CCCA auprès des autres dispositifs communaux afin de transmettre les avis des CCCA selon les matières. Le retour des rapporteurs lors d'un tronc commun tenu à l'occasion des réunions CCCA permettrait de mesurer les avancées réalisées selon les domaines – ex. maintien à domicile, accessibilité, réduction de la fracture numérique chez les aînés, etc.

## Quelques recommandations générales issues des échanges lors des différentes plateformes

- Objectiver les besoins des seniors sur base d'une démarche rigoureuse avec l'aide de structures extérieures à la commune.
- Clarifier les attentes et besoins de toutes les parties prenantes : élus et seniors (mais aussi les échanges d'informations entre le CCCA et le politique).
- Rappeler la législation et les missions (le cadre général).
- Veiller à une composition représentative des seniors de la commune et à un équilibre au niveau territorial (genre, statut socioéconomique...).
- Doter le CCCA d'un budget spécifique.
- Travailler à un règlement d'ordre intérieur (ROI).
- Favoriser le lien avec les résidents des maisons de repos (lien entre seniors actifs et dépendants).
- Réaliser un rapport d'activités du CCCA pour valoriser les actions.





# Rôle de la Province de Hainaut dans le soutien aux CCCA

## 1. La Plateforme provinciale d'échanges entre les CCCA du Hainaut

### 1.1. Historique

Il nous semble utile de rappeler que depuis 1970, la Province de Hainaut développe via le réseau des Universités du Temps Disponible et les antennes Hainaut Seniors une politique de promotion de la place des seniors dans la société par le développement de leur participation à la vie sociale, culturelle et leur implication dans la dynamique citoyenne.

Le concept de "seniors citoyens à part entière" est au cœur d'une démarche qui non seulement rejoint la philosophie des CCCA, dispositif de démocratie participative, mais encore constitue un terrain fertile au développement de ces structures dans le contexte de la supracommunalité provinciale.

En phase avec la circulaire du Gouvernement Wallon du 23 juin 2006 promouvant la mise en place de CCCA, le Collège provincial du Hainaut prend l'initiative de créer une plateforme provinciale d'échanges entre les CCCA du Hainaut. Elle fait partie intégrante du plan de modernisation des provinces dont une des missions prioritaires est le soutien aux communes.

La coordination de cette plateforme est assurée par le département "Hainaut Seniors" de la Direction Générale de l'Action Sociale.

Dans le cadre de la transversalité des services provinciaux, l'OSH a été associé à la programmation ainsi qu'au déroulement des réunions de la Plateforme provinciale d'échanges entre CCCA.

Une seconde circulaire du Gouvernement Wallon (2 octobre 2012) actualisera le cadre de référence relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement des CCCA telles que prévues dans la première circulaire. La seconde circulaire vise également à renforcer la vocation consultative et participative des CCCA au sein de la commune.

### 1.2. Missions

Les réunions de la Plateforme soutiennent les CCCA dans l'accomplissement de leurs objectifs tels qu'ils sont définis dans la circulaire du Gouvernement Wallon de 2012.

Elles visent notamment à

- favoriser un échange de pratiques au départ des projets, difficultés, modes de fonctionnement et d'organisation des uns et des autres (mise en réseaux des CCCA) ;
- favoriser l'appropriation par les uns d'actions ou de réalisations fructueuses entreprises par les autres (ex. "Seniors Focus", la Parlotte Café...) ;
- fournir un soutien méthodologique et un support aux actions en ayant au besoin recours à l'offre et/ou à l'expertise des services provinciaux (en collaboration avec les relais territoriaux) ;
- sensibiliser les CCCA à leur rôle fondamental en tant qu'outil de développement de la consultation et de la participation des aînés au sein de la commune (circulaire Gouvernement Wallon 2012) ;

- aider à la mise en œuvre du dispositif Ville Amie des aînés (VADA), outil méthodologique de première valeur, auprès d'un CCCA qui en formule la demande.

#### VADA

**Processus d'adhésion : description de la procédure à suivre pour adhérer au réseau mondial et formulaire d'adhésion en ligne en français sur [http://www.who.int/ageing/application\\_form/fr/](http://www.who.int/ageing/application_form/fr/)**

**Avantages et plus-value d'une adhésion** : outre le label de l'OMS et les échanges liés à l'entrée dans un réseau international, l'adhésion garantit l'engagement dans une démarche rigoureuse évitant des dérives de type loisirs récréatifs pour des seniors consommateurs passifs ne les considérant pas comme réels acteurs de leur qualité de vie et de leur bien-être. L'adhésion s'inscrit dans un souhait de participer à l'élaboration de véritables politiques communales des aînés répondant aux besoins, aux demandes et aux attentes des seniors et des professionnels ;

- sensibiliser les CCCA aux enjeux seniors majeurs, approche théorique et pratique d'une thématique en rapport avec les préoccupations des seniors.  
Ex. intergénérationnel, maintien à domicile, lutte contre l'isolement, renforcement du volontariat, etc. ;
- organiser des formations spécifiques en réponse aux demandes. Ex. connaissance du fonctionnement d'une commune, conduite de réunions, gestion de conflits, communication avec les autorités communales, méthode de diagnostic des besoins des seniors, initiation aux nouvelles technologies, réduction de la fracture numérique chez les aînés, prise en main d'un ordinateur ;
- etc.

### 1.3. Participation

Le dernier recensement effectué au sein de l'OSH en 2015 révèle l'existence de 47 CCCA aboutis ou en structuration pour les 69 communes du Hainaut.

Les cinq dernières plateformes provinciales d'échanges ont réuni 34 CCCA différents sur les 47 existants (voir cartographie page 19).





## 2. Les Relais Territoriaux de la Province de Hainaut

Une interface entre les différents acteurs des services locaux et les responsables des services et institutions provinciales : **La Province au service des communes**

En vue de répondre aux missions de supracommunalité dévolues aux Provinces par la Région Wallonne, la Province de Hainaut s'est dotée au sein de ses services transversaux stratégiques de relais territoriaux chargés de réaliser un plan d'actions global centralisé à destination des acteurs locaux.

Pour aider les pouvoirs locaux à cerner leurs demandes de partenariats, leur proposer une offre provinciale globalisée et personnalisée, quatre personnes recensent et étudient leurs attentes, proposent des pistes de solutions, explicitent les conditions de mise en oeuvre et assurent le suivi.

**Coeur du Hainaut** – espace Centre : Magali Vilain - 065 87 96 61 – magali.vilain@hainaut.be

**Coeur de Hainaut** – espace Mons/Borinage : Vincent Simon – 065 34 25 11 – vincent.simon@hainaut.be

**Charleroi et le Sud-Hainaut** : Dogan Vancranem – 071 44 72 11 – dogan.vancranem@hainaut.be

**Wallonie picarde** : Eric Degransart – 069 77 92 92 – eric.degransart@hainaut.be

Ces partenariats centrés sur les relations Provinces / Communes apportent un soutien dans des domaines aussi variés que la formation des agents des pouvoirs locaux, la culture, les sports, l'environnement, la santé, la formation, la qualité de vie, etc. Ils touchent en fait tous les grands domaines d'actions provinciaux : Enseignement/Formation, Culture/Tourisme, Action sociale, Sport/Santé, Ecodéveloppement territorial, ainsi que les services d'appui provinciaux (informatique, cartographie, espaces vert...)

Offre provinciale existante en matière de formation :

- les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC),
- conduite de réunion,
- assertivité,
- résolution conflits,
- fonctionnement d'une commune,
- etc.

De nouvelles formations peuvent voir le jour sur demande et après analyse des services provinciaux (contacter le Relais Territorial de votre ressort). Le coût des formations est de l'exemple suivant : pour un module de 20h : 2,5 €/h/participant.

Défi majeur de nos sociétés contemporaines, le vieillissement des hommes et des populations justifie la mise en œuvre de politiques seniors centrées sur le renforcement de la participation citoyenne des aînés dans une dynamique intergénérationnelle.

Dans cette perspective, les dispositifs de démocratie participative que constituent les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA) mis en réseau via leur Plateforme provinciale peuvent contribuer efficacement à l'élaboration de communautés plus cohésives et inclusives.

Puisse ce mémorandum à destination des futurs décideurs en être un instrument.

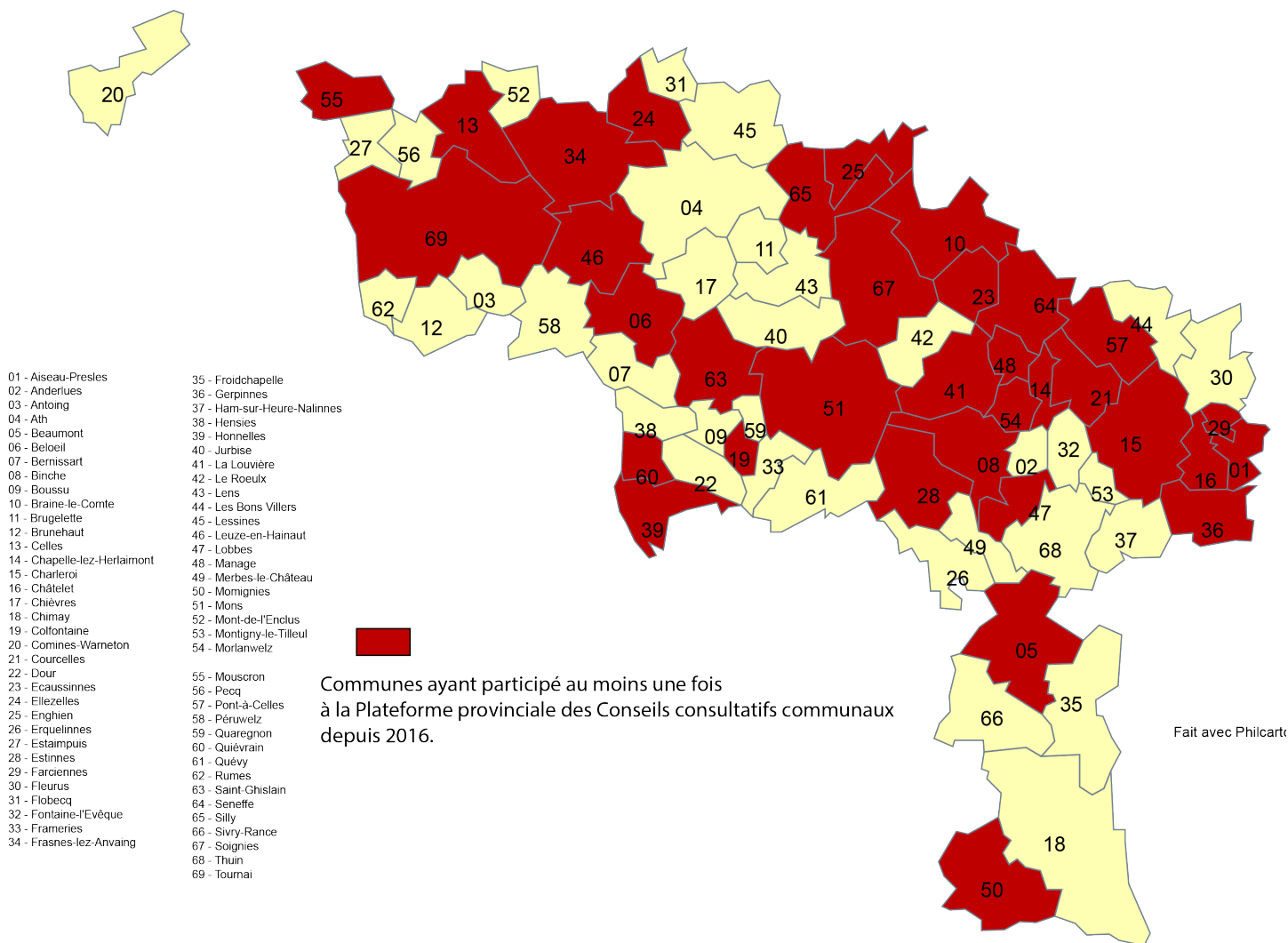
Une présentation publique du mémorandum en présence de la presse et des représentants des CCCA est organisée le 20 septembre prochain dans le cadre du Salon Charleroi Hainaut Seniors.

Contacts : [hainaut.seniors@hainaut.be](mailto:hainaut.seniors@hainaut.be) - 071 53 17 40



# Conseils Consultatifs Communaux des Aînés et Plateforme provinciale d'échanges

Le rapport détaillé de l'activité de la plateforme depuis 2015 est disponible sur demande.





**DGAS Hainaut Seniors**

rue de la Broucheterre 52B - 6000 Charleroi

Tél : 071 53 17 40

Coordination générale

[www.hainaut-seniors.be](http://www.hainaut-seniors.be)



**Observatoire de la Santé du Hainaut**

rue de Saint-Antoine 1 - 7021 Havré - Belgique

Tél. : +32 (0)65 87 96 00 - Fax : +32 (0)65 87 96 79

Courriel : [observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be)



Retrouvez-nous sur Facebook  
[www.facebook.com/hainaut.sante](http://www.facebook.com/hainaut.sante)

<http://observatoiresante.hainaut.be>